



**Ville de Lausanne**

Municipalité

A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1002 Lausanne

Lausanne, le 11 août 2022

**Ouverture d'un compte d'attente pour l'étude d'un concept thermique pour les bâtiments à construire sur la zone de couverture de l'autoroute aux Boveresses**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité prévoit la réalisation d'un grand projet urbanistique de couverture de l'autoroute aux Boveresses. Il permettra de relier des quartiers aujourd'hui séparés par l'autoroute A9 et de développer des logements et des activités commerciales au-dessus de cet axe routier.

Un compte d'attente a été ouvert pour financer les études préliminaires qui permettront de définir un concept énergétique pour couvrir les besoins thermiques des bâtiments à construire. Les Services industriels (SIL) financeront la réalisation des installations dont ils seront propriétaires jusqu'à la fin des contrats qui seront passés avec les différents investisseurs. Ils en assureront une exploitation optimale et factureront une prestation globale.

Au vu de la nature de cet investissement, il est placé au patrimoine financier. Pour couvrir le coût des études préliminaires (CHF 150'000.-) et imputer les coûts de main-d'œuvre interne pour la préparation du projet (CHF 199'000.-), la Municipalité a décidé d'ouvrir un compte d'attente de CHF 349'000.-, qui sera balancé par imputation sur le crédit de réalisation qui sera soumis ultérieurement à votre Conseil par voie de préavis, au plus tôt en 2023.

Conformément à l'article 106 du règlement du Conseil communal, l'ouverture de ce compte d'attente a été soumise à la Commission des finances qui l'a approuvée dans sa séance du 20 juin 2022.

En vous remerciant d'en prendre acte, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter